

INSCRIPTION À LA FACTURATION INFORMATISÉE
DÉVELOPPEUR DE LOGICIELS DE FACTURATION

PREMIÈRE INSCRIPTION

MODIFICATIONS

NUMÉRO DE DÉVELOPPEUR ASSIGNÉ PAR LA RÉGIE

AGP

Type de modifications :

Si vous avez déjà obtenu un numéro de transmission pour une autre catégorie de professionnels, veuillez l'indiquer :

Le développeur de logiciels doit :

- produire des logiciels de facturation conformes aux normes administratives et techniques établies par la Régie;
- mettre à jour ses logiciels lorsque des changements dans les ententes nécessitent des modifications de système ou que des changements administratifs ou techniques sont demandés par la Régie;
- mettre à jour ses coordonnées afin que la Régie puisse toujours le joindre au besoin.

1. Renseignements relatifs au développeur de logiciels de facturation

Nom du développeur (raison sociale)					
Nom de la personne responsable				Titre	
Adresse (numéro, rue, ville)			Code postal	Province	
Courrier électronique			Site internet		
Téléphone Ind. rég.	Poste	Autre téléphone Ind. rég.	Poste	Télécopieur Ind. rég.	
Nom du logiciel de facturation				Numéro de version	

2. Catégorie de professionnels

MÉDECINS DENTISTES OPTOMÉTRISTES

3. Signature

SIGNATURE DE LA PERSONNE RESPONSABLE	DATE
	ANNÉE MOIS JOUR

Veuillez envoyer ce formulaire à l'adresse suivante :

Régie de l'assurance maladie du Québec
Service de l'admissibilité et du paiement
 Case postale 500
 Québec (Québec) G1K 7B4
 Télécopieur : 418 646-8110